

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

Fonctionnement et missions

Gestion de l'Affichage

Mélanie CHOLLET - 30 novembre 2017 - m.chollet@parc-loire-anjou-touraine.fr



Le PNR Loire-Anjou-Touraine

- Créé en 1996
- Renouvelé par décret en 2008 pour 12 ans
- 271 000 ha
- 202 000 habitants
- 117 communes
- 2 Départements
(Maine-et-Loire et Indre-et-Loire)
- 2 Régions
(Pays-de-la-Loire et Centre)



- **Val de Loire UNESCO**



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Val de Loire entre
Sully-sur-Loire et Chalonnes
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2000

PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Notre patrimoine a de l'avenir



Directeur
Pascal QUENIOT



Système d'information Géographique
Vincent BENOIST



Communication
Catherine ALLEREAU

Services techniques



Agent technique
Alain DURAND



Agent technique
Djimmy LORIMIER

Service aménagement et éco-développement



Urbanisme
Responsable du service
Michel MATTEI



Énergie-climat
Florence BUSNOT-
RICHARD



Agriculture et forêt
Wilfrid COMBADIERE



Éco-développement et
intercommunalité
Sylvie NICOLAS



Éco-construction et
énergie
Sébastien BODIN

Service biodiversité et paysages



Patrimoine naturel
Responsable du service
Guillaume DELAUNAY



Patrimoine naturel
NATURA 2000 (37)
Olivier RIQUET



Patrimoine naturel
NATURA 2000 (49)
Lucile STANICKA



Paysage
Mélanie CHOLLET



Patrimoine naturel
Bastien MARTIN



Contrat nature
Jennifer PICHONNEAU

Service tourisme et médiation des patrimoines



Tourisme et loisirs
Responsable du service
Virginie BELHANAFI



Éducation au territoire
Emmanuelle CREPEAU



Développement culturel
Responsable de la
Maison du Parc
Christèle BULOT



Accueil Maison du Parc
Centre de ressources
Célia BONACHE



Accueil Maison du Parc
Gestion de la boutique
Stéphanie GEORGES



Assistante
Communication/Tourisme
Camille DEPLAIX

Service administration générale



Administration et finances
Responsable du service
Marina LE GAL



Responsable
Comptabilité et ressources
humaines
Irène BERTHELOT



Assistante
Comptabilité et ressources
humaines
Nathalie JUBERT



Responsable
Secrétariat de direction
Laurence PIQUIER



Accueil/Secrétariat
Elodie BASSET



Accueil/Secrétariat
Sonia BOURGEOU

Le Parc et la gestion de l'affichage

- **Charte** = Article 22 « Rendre les paysages quotidiens attractifs »
Article n°31 « Permettre une meilleure prise en compte des critères environnementaux et sociaux dans les projets d'aménagement »

- Un **guide de l'affichage** (2002)
- 20 % **Chargée de mission Paysages** = 3,5 jours par mois
dont
 - 5% pour les Mobilier d'Entrée d'Agglomération
 - 15% pour le suivi de l'affichage publicitaire, dont les avis enseignes (en moyenne 35 avis/an)



Suivi de l'affichage publicitaire

- **Conseils ponctuels** (sur le terrain, par téléphone ou mail à partir de photos ou description) à des collectivités (Communes ou CC) ou des entreprises (publicitaires, viticulteurs, agriculteurs, restaurateurs, fleuristes ...)
- **Animation de réunions d'informations sur la législation** en vigueur (en commune, pour les élus, techniciens et entreprises)
- **Avis/conseils pour les enseignes** en lien avec les DDT (49 et 37)

Enseigne - exemple

Notre patrimoine a de l'avenir

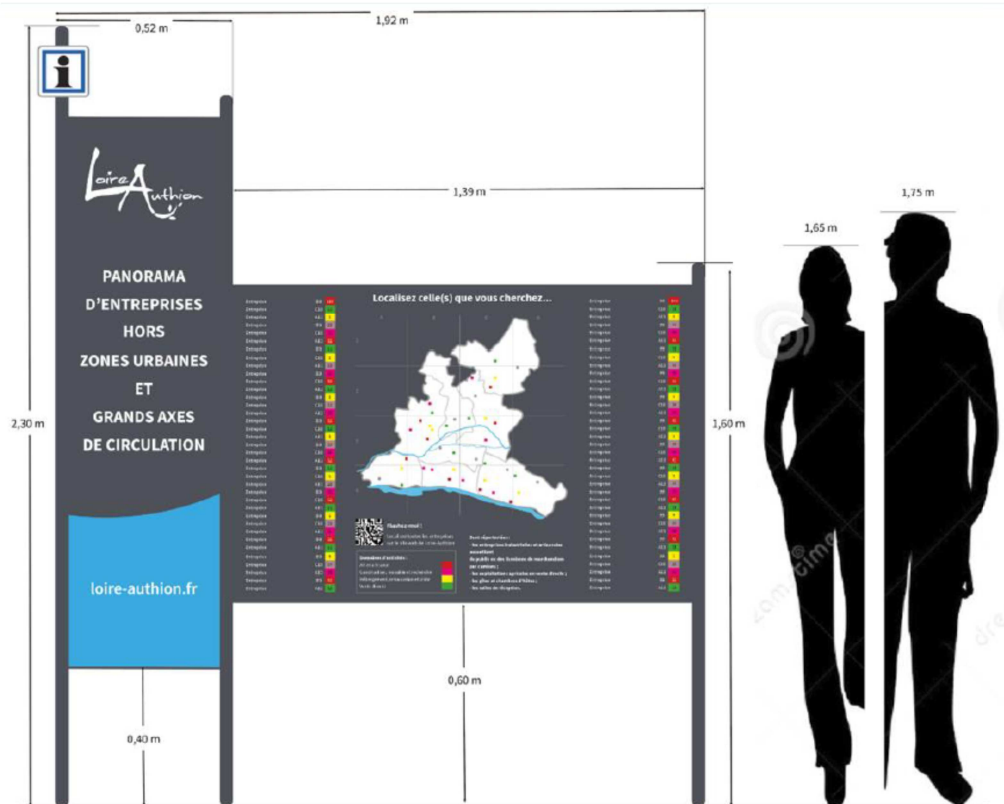


Concertation avec les demandeurs, en lien avec la DDT 49



RIS - exemple

Notre patrimoine a de l'avenir



Groupe de réflexion :
Élus, CCI, DDT, DREAL



Code de la route

Notre patrimoine a de l'avenir

Note à l'attention du CD

Photographies complémentaires :



Arrivée depuis Chinon, intersection RD751 (Source : google earth et M.Chollet)

PROPOSITION

Intersection n°1 : rajouter un panneau « Parc Aventure suivre St Benoît-la-Forêt » en dessous du panneau directionnel « St Benoît-la-Forêt ».

Exemple de panneau (celui présent à l'intersection n°5) :



Autres

Notre patrimoine a de l'avenir



Panneaux autoroute
concertation du Parc, envoi
de photos références



Mes références

Notre patrimoine a de l'avenir

Publicité : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F24301>

Enseignes : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F24357>

Pré-enseignes : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F24358>

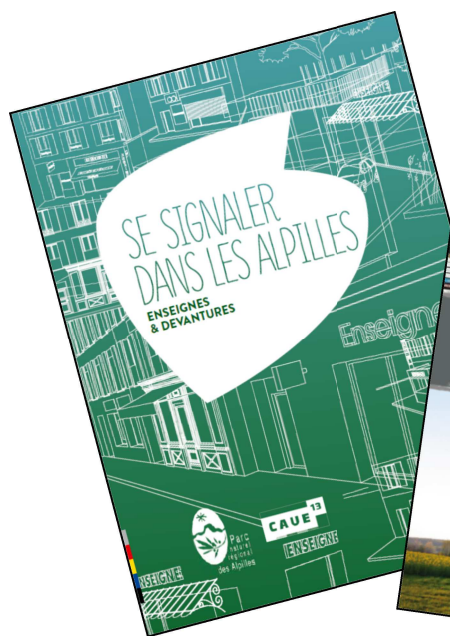
Mail aux demandeurs

Guide CAUE 85

Guide national

SIL - Certu

Guides autres PNR



Questionnements

- **Méconnaissance** générale de la réglementation et **confusion** entre réglementation nationale et réglementation spécifique aux PNR
- **Dilemme des élus** : cadre de vie / législation / dynamique économique
- Un **Guide de l’Affichage PNR** mais vieillissant ... pas une priorité de le mettre à jour
- **Pré-enseignes dérogatoires** : un manque de jurisprudence (ex : terroir)
- **Enseignes** : enseignes lumineuses ? suivi des recommandations ?
- Recrudescence de la **SIL** : quelle harmonisation ? pas d’avis réglementaire
- Pour ou contre les **RIS** ? Une alternative qui partage
- Des futurs **RLP** ? Nouvelles collectivités, nouvelles compétences, pb de notre charte qui n’aborde pas la pub directement

